

ANNEXE : limite du quart pour les investissements 2023 hors opérations

CHAPITRE	LIBELLÉ CHAPITRE	Crédits votés en 2022 (crédits ouverts)	Crédits pouvant être ouverts par l'assemblée délibérante au titre de l'article L1612-1 du CGCT
		HORS AP	25%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	641 414	160 354
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	327 514	81 879
204	Subventions d'equipements versées	141 500	35 375
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 335 047	583 762
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	853 835	213 459
TOTAL		4 299 310	1 074 828